

La commune retrouve des perspectives

L'incendie de la cantine au printemps 2017 a mis les finances de la commune dans le rouge. Mais un chèque de l'assurance vient enfin de lui donner de l'air.



Le maire Éric Castet (à gauche) ne l'a pas annoncé lors de la cérémonie des vœux, mais il se représentera pour les municipales de 2020, « avec une équipe renouvelée ». © JEAN CIESLAK

C'est une année complexe que vient de boucler Uzein. Avec l'incendie du dimanche 28 mai 2017, la commune a perdu dans les flammes les 200 m² de sa cantine mais aussi, à cause des fumées, 286 m² dédiés au périscolaire et au centre de loisirs, devenus inutilisables.

Depuis, « on s'entasse », décrit le maire Éric Castet, qui salue les familles, les personnels et les associations qui ont appris à cohabiter depuis le drame. Une solution de relogement, validée par les experts, a été trouvée avec l'installation de modulaires et la salle des associations a été rénovée en urgence, et il a aussi fallu racheter du matériel (vaisselle, chariots...) pour le restaurant scolaire.

À ce jour, l'incendie a coûté

365 000 € à Uzein dont 250 000 pour la Maison des associations. La commune a bien sûr gelé tous ses projets d'investissement.

Or l'assurance a plus que tardé à la soutenir. « On a reçu un acompte de 45 000 € en octobre 2017, 50 000 € au printemps 2018 », précise l' élu qui confie « avoir eu un gros stress quand la banque nous a

refusé un prêt sur le seul critère de notre capacité d'autofinancement négative. C'était la première fois, et à cause du sinistre ! Il a fallu batailler pour l'obtenir ».

« J'ai failli lancer un Uzeinthon »

« En août dernier, on a eu un gros problème de trésorerie, raconte Éric Castet. On ne pouvait pas payer les agents. On était très très mal. J'ai failli lancer un Uzeinthon ! Heureusement une entreprise s'est installée sur la commune et la taxe d'aménagement a réglé la question ».

Si la commune a reçu le soutien matériel de l'Agglo qui a prêté un four et une colonne réfrigérée juste après l'incendie, et de l'État qui a débloqué 65 000 € d'aide en DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), le maire ne se remet pas que « l'assurance et l'expert

judiciaire aient tant traîné ». « Je n'avais pas de nouvelles, on m'a dit que ça allait avancer, j'ai dû menacer pour que ça bouge, s'agace l' élu. Ce n'est pas aux victimes de faire cela ! »

Il a enfin eu, la veille de la cérémonie des vœux, la confirmation d'un règlement de 180 000 € de l'assurance, arrivé il y a une dizaine de jours dans les comptes de la commune. « Enfin ! se soulage-t-il, mais c'était une attente interminable. Ce n'est pas ça qu'on attend d'une assurance ! »

« Ça va beaucoup mieux bien sûr, se réjouit aujourd'hui le maire qui va pouvoir lancer deux projets en 2019 (voir le zoom). Mais ça bouche tout juste le trou. Et maintenant il faut payer l'expert, 25 000 €, qui rendra son rapport en décembre ».

M.B. ■ m.berthoumieu@pyrenees.com

+

ZOOM

Des logements et un centre paramédical en projet

« On peut enfin envisager des investissements, souffle le maire, notre capacité d'autofinancement est redevenue positive. Je suis regonflé à bloc pour aller voir les banques ! » Uzein porte deux projets. Un immobilier de 500 000 € : 8 logements sociaux avec l'Office 64 de l'habitat et un lotissement de 6 maisons de 500 m² près des ateliers municipaux. Le second est un pôle paramédical et de petite enfance qui s'installera en face de la mairie, dans la maison Lousplaas, propriété de la Ville et à rénover pour 290 000 €. Il s'agit d'y installer une maison d'assistantes maternelles, un kiné et des infirmières. Sans compter le budget voirie, entre 75 000 et 80 000 € pour boucler la rue du Stade.